



Rapport Financier sur l'exercice comptable 2017-2018

Généralités

Ainsi que cela a été rappelé dans le rapport moral par Franck DAVID, cet exercice aura été celui de la fusion des CRE Côte d'Azur et Provence, ce qui, sur le plan comptable et financier, a conduit à intégrer les comptabilités des deux CRE en une seule.

Cette opération a été conduite en deux temps : du 01 septembre au 31 décembre, chaque CRE a tenu sa propre comptabilité, la fusion n'intervenant qu'au 16 décembre 2017.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la comptabilité a été unifiée et il a été procédé à une reprise de l'intégralité des écritures de l'exercice.

Cette solution, plus longue et complexe, a été préférée à celle consistant à exécuter un arrêté comptable intermédiaire afin d'assurer une constance des méthodes comptables et une plus grande clarté dans la vision des différents comptes de l'exercice.

La comptabilité est traitée à Mandelieu par Stéphanie sous le contrôle du Trésorier.

Les paiements sont assurés par le Président.

En raison de la fusion, les comptes qui sont présentés ne comportent pas les tableaux comparatifs mesurant l'évolution d'une année sur l'autre, ce sera fait à compter de l'exercice 2018-2019.

La présentation des comptes a été réalisée de manière à permettre à tous de connaître aisément la constitution des ressources du CRE et les différents postes de dépenses.

Le bilan comptable « classique » est bien sûr également disponible.

Quelques Chiffres

Les ressources ont représentées 448 868€, soit 6927€ de moins que ce qui avait été prévu en raison de la baisse des subventions publiques et de la clôture de l'Union Equestre PACA. Cette baisse a été partiellement compensée par d'une part une subvention fédérale de 8000€ couvrant les surcoûts liés aux opérations de fusion et par la DFA (licences) supérieure de 6581€ à ce qui avait été prévu.

En effet, la baisse du nombre de licences avait été anticipée à 270000€ pour une DFA consolidée de 283000€ l'année précédente, le retrait s'est stabilisé à 276581€.

Ces deux facteurs (baisse des subventions et du nombre de licences) amènent une réflexion sur la recherche de ressources extérieures aux réseaux habituels afin de maintenir l'activité des nombreuses disciplines suivies par le CRE.

A noter que les organismes publics n'ont pas à ce jour réglés les subventions acceptées pour 2018 à hauteur de 33000€ pour le CNDS et de 35000€ pour le Conseil Régional Région SUD.

Reste à recevoir également le solde de la DFA pour 50189€.

Dans ce contexte, les dépenses ont été maîtrisées afin d'assurer un résultat à l'équilibre : il est constaté un excédent de 3351€ soit 0.75% du total de dépenses de 445517€.

Par ailleurs, des économies d'échelle sont constatées : les dépenses additionnées de chacun des CRE en 2016-2017 avaient représenté 527810€.

Les écarts marquants par rapport aux prévisions sont relevés sur deux postes :

- Le CSO à 29477€ pour un budget de 20000€ : cela est dû au fait que le MPJ 2017 n'avait pas été provisionné lors de la clôture 2017 à hauteur de 10000€ alors que



les deux circuits 2018 (SUN TOUR et MPJ) dont les finales se sont tenues en dehors de l'exercice (Octobre et Novembre) ont fait l'objet de provisions au 31/08/18 afin d'être rattachés comptablement à l'exercice. Ainsi, la dépense réelle se rapportant à 2018 est de 19477€ conforme au budget adopté.

- Les salaires et charges qui ressortent à 158825€ pour un budget de 145000€ : le budget avait été très légèrement sous évalué mais surtout, il a été procédé à la rupture conventionnelle du contrat de Maeva Metsu pour une dépense supplémentaire de 7935€ sur l'exercice (indemnités + éléments de soldes de tous comptes + charges sociales) et le surcote salarial généré par la fusion peut être estimé à 3965€, soit un total de 11900€ qui, appliqué à la dépense, ramène celle-ci à 146925€, soit proche de l'estimation prévisionnelle.

A noter que le poste formation a, encore cette année, vu une bonne partie de son budget non utilisé pour plus de 10000€. C'est assez dommage dans la mesure où l'une des missions principales du CRE est de veiller à une amélioration des pratiques sportives et au développement des disciplines.

Le total des charges payées sur l'exercice 2019 et qui ont été rattachées à l'exercice comptable 2018 est de 33743.47€.

A noter que les amortissements, dont la présentation est intégrée aux postes de dépenses auxquels il se rapporte pour plus de clarté, se sont élevés à 16 688.98€

Les investissements réalisés sur l'exercice et qui font l'objet d'un amortissement sur 3 ou 4 ans sont :

- Achat d'ordinateurs, d'un serveur, d'un standard téléphonique afin de faire face aux contraintes imposées par le travail des collaboratrices du CRE en deux lieux différents (Aix en Provence et Mandelieu) pour un investissement de 4770.59€ TTC.
- Achat d'un photocopieur pour le bureau d'Aix avec reprise de l'ancien pour un montant de 3600€ TTC
- Achat d'un obstacle aux armes du SUN TOUR (imputé sur la dotation Sun Tour) pour un montant de 2124€ TTC
- Achat de 2 barnums pour l'endurance pour 1494.29€ TTC
- Achat d'une remorque pour la commission Attelage pour 4700€

La Trésorerie

La trésorerie au 31/08/2018 est de 227 058.79€, soit en augmentation par rapport à la Trésorerie consolidée constatée au 31/08/2017 qui était de 171 194.41€.

Cette information pourrait paraître incohérente avec les résultats de l'exercice.

En fait, lors de la clôture comptable au 31 août 2017, chaque CRE restait à recevoir une part très importante de la DFA, la FFE n'avait, en mai 2017, versée qu'un acompte équivalent à la moitié de celui habituellement reçu à la même période et ce en attente des opérations de fusion, il manquait donc dans les caisses approximativement 50000€ qui ont été virés au compte du CREPACA dès la fusion, soit le 08 janvier 2018.

A noter que le CREPACA a reçu des CRTE le montant de leur trésorerie soit 44 926€ lors de la dissolution des 2 CRTE qui a été reversée au nouveau CRTE PACA dès sa création en avril 2018.

Les comptes SIF et FFE Compet sont stables respectivement à 27421.45€ et à 5947€.

Le Trésorier
Jean-Pierre COLLIN